



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

Accueils de loisirs
3-17 ans

Enfance
Jeunesse
Sportifs
Culturels



.....
**Inscriptions
du 26 mai
au 24 juin**
.....

Un été en ville !

juillet
août
2023



Cet été, les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la ville accueilleront à nouveau nos enfants et nos jeunes âgés de 3 à 17 ans au sein de 18 structures en juillet (16 enfance et 2 préados pour 1 300 enfants) et 16 en août (14 enfance et 2 jeunesse pour 1 000 enfants). Notre ambition, les recevoir dans de véritables lieux de socialisation, de détente et de découverte où ils pourront créer, s'amuser, s'initier à différentes activités tout en respectant leur rythme, leurs besoins et leurs attentes.

Notre volonté est de répondre aux besoins pédagogiques et éducatifs de l'enfant et du jeune dans un environnement sécurisé et encadré par des directeurs et animateurs compétents et professionnels imprégnés de la culture de nos politiques en matière d'enfance et jeunesse. Tout cela pour que vos enfants passent de bonnes vacances pleines de découvertes.

Notre politique tarifaire continuera de garantir l'accessibilité à tous, favorisant ainsi le vivre-ensemble et la rencontre, socle de tous nos dispositifs municipaux. Conscient des enjeux environnementaux, le centre à thème « Nature et déplacement » sera de nouveau proposé au mois de juillet.

Nous souhaitons de très bonnes vacances et un très bel été à tous nos jeunes villeneuvois dans nos centres de loisirs.

Farid OUKAID

Adjoint au Maire délégué aux sports
et ALSH petites vacances
et vacances d'été

Gérard CAUDRON

Maire de Villeneuve
d'Ascq

	Page
Fonctionnement et modalités d'inscription	3-4
Calendrier des accueils de loisirs	5-6
Centres de loisirs maternels	7
Centres de loisirs élémentaires	8
Centre « Nature et déplacements »	9
Centre « Apprentis cinéastes »	10
Centres sportifs	11-12
Centres de loisirs jeunesse	13
Tarifs	14-15

FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

o Dates d'inscriptions :

- Villeneuvois : du 26 mai au 24 juin
- Non-Villeneuvois : du 9 juin au 24 juin (selon les places disponibles) :

o En ligne sur le portail « Pouce et Puce »

o À la régie centrale Pouce et Puce, à l'hôtel de ville :

du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30) et le samedi (9h à 12h)

o En mairies de quartier Ascq, Cousinerie, Flers-Bourg et Flers-Breucq :

du mardi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30) et le samedi matin (8h30-12h)

! Pour toute inscription en centres de loisirs, il est nécessaire de disposer d'un compte famille « Pouce et Puce » actualisé. Si tel n'est pas le cas, prenez contact avec la régie « Pouce et Puce » à l'hôtel de ville ou en mairies de quartier. Attention, le tarif maximum Villeneuvois ou non-Villeneuvois sera appliqué en cas de non mise à jour des ressources. Aucune régularisation du tarif ne pourra être effectuée après le paiement de l'inscription.

ASPECTS MÉDICAUX

Pour tout traitement médical et régime alimentaire spécifique de l'enfant, il est impératif de contacter Mme Dive, au service Enfance (03 20 43 50 50) afin d'élaborer un Protocole d'accueil individualisé (PAI) et d'informer le ou la responsable du centre de loisirs.

Les documents suivants sont à remettre :

- La **fiche sanitaire « rose »** complétée avec la copie du carnet de vaccinations.
- Pour les centres sportifs, une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Un des objectifs du projet éducatif de territoire de la Ville est de développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants en situation de handicap, en privilégiant le partage d'activités avec des enfants de leur âge et ainsi vivre ensemble des vacances épanouissantes dans des lieux non spécialisés et ouverts à tous.

Pour tout accueil d'un enfant en situation de handicap, il est impératif de contacter Madame DIVE, au service Enfance (03 20 43 50 50) afin d'élaborer un protocole d'accueil Individualisé (PAI) et d'informer le ou la responsable du centre de loisirs.

RESTAURATION

Pour en bénéficier, l'enfant devra être en possession d'un compte famille « Pouce et Puce » (élément à préciser lors de l'inscription). La restauration est possible dans tous les centres de loisirs et obligatoire pour les centres sportifs et à thème.

PREMIER JOUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour chaque enfant, vous devez :

- présenter la carte Pouce et Puce,
- établir un dossier administratif à transmettre au responsable du centre,
- remplir une fiche sanitaire de liaison,
- retirer un dossier d'inscription dans les structures jeunesse pour les accueils de loisirs proposés aux 11-17 ans,
- pour les centres sportifs : fournir une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive, une tenue sportive et, pour les enfants de 5 ans et plus, le maillot et la serviette de bain.

FONCTIONNEMENT DIFFÉRENT SELON LES CENTRES

o **Enfance** : inscription à la semaine du 10 au 28 juillet et du 31 juillet au 25 août. Semaine de pré-rentree du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2023 : accueil pour les enfants villeneuvois et/ou scolarisés à Villeneuve d'Ascq dont les deux parents travaillent, sur présentation d'une attestation d'employeur. Les modalités d'inscription seront diffusées par voie d'affichage et sur le site de la Ville.

o **Jeunesse (11-17 ans)** : inscription à la semaine du 10 au 28 juillet et du 31 juillet au 25 août, selon le quotient familial. Les structures sont ouvertes de 8h30 à 17h. Restauration possible sur place.

o **Sports (4-17 ans)** : du 10 au 28 juillet et du 31 juillet au 25 août, les centres sportifs accueillent vos enfants à la semaine de 8h30 à 17h avec restauration obligatoire.

o À thème :

- Le centre « **Nature et déplacement** » est organisé par le service Enfance. Inscription à la semaine du 10 au 28 juillet. Restauration obligatoire. CAL soir possible pour les enfants inscrits en école élémentaire uniquement.
- Le centre « **Apprentis Cinéastes** » est organisé par l'OMJC du 10 au 21 juillet. Inscription à la quinzaine et restauration obligatoires.

RENSEIGNEMENTS : 03 20 43 50 50 ou villeneuvedascq.fr

o **Service Enfance** : 03 59 31 60 41
Accueils de loisirs et centre à thème « Nature et déplacement »

o **Pôle Sports** : 03 59 31 60 21
Pour les centres sportifs

o **Pôle Jeunesse** : 03 59 31 60 23 ou jeunesse@villeneuvedascq.fr
Pour les centres pré-ados/ados et centre apprentis cinéastes

Quels centres pour quels âges ?

Le centre d'affectation (maternel, élémentaire, pré-ados, ados) de votre enfant est déterminé en fonction de son âge et de l'établissement d'enseignement où il est scolarisé durant l'année 2022-2023.

Pour les enfants âgés
entre 2 et 3 ans



s'ils sont scolarisés en école maternelle, ils intégreront un centre maternel.

En centre sportif
maternel 4-6 ans



seuls les enfants scolarisés en école maternelle moyenne section et grande section durant l'année 2022-23 pourront intégrer celui-ci.

Pour les enfants âgés
de 6 ans



s'ils sont scolarisés en école maternelle, ils intègrent un centre maternel.
S'ils sont scolarisés en école élémentaire, ils intègrent un centre élémentaire.

Pour les enfants âgés
de 11 ans



s'ils sont scolarisés en école élémentaire, ils intègrent un centre élémentaire.
S'ils sont au collège, ils intègrent un centre pré-ados.

Pour les enfants âgés
de 14 ans



le choix est laissé aux familles d'inscrire leur enfant dans un centre pré-ados ou ados.

CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS – JUILLET

QUARTIER	TRANCHE D'ÂGE	CENTRE DE LOISIRS	ADRESSE	CONTACT	CAL Matin	CAL Soir
Ascq	6-11 ANS	Fernand-Debruyne	rue Jean Delattre	03 20 41 38 32	N	N
Sart Babylone	3-11 ANS	Jean-Jaurès	CAL Jean Jaurès, rue Jean Baptiste Bonte	03 20 98 32 74	O	O
	3-6 ANS	La Fontaine	CAL La Fontaine, rue de Babylone	03 20 72 32 66	N	O
	6-11 ANS	Molière	avenue de Paris	06 66 01 73 96	N	N
Cousinerie	3-11 ANS	René-Clair	CAL René Clair, rue Carpeaux	03 20 05 59 04	N	O
	8-13 ANS	Nature et Déplacement	Ecole Élémentaire René Clair, rue Carpeaux	07 62 20 52 96	N	O*
	3-11 ANS	Calmette	CAL Calmette, rue de la Contrescarpe	03 20 05 04 02	N	O
	3-11 ANS	Carrousel	CAL Carrousel, rue des Comices	03 20 91 92 64	O	O
	4 - 6 ANS	Marcel-Cerdan	rue des Comices	03 20 05 47 14	N	N
Flers-Bourg Château	3-11 ANS	Charlie-Chaplin	CAL Chaplin, avenue Champollion	03 20 67 22 73	O	O
	3-11 ANS	Paul-Fort	CAL Paul Fort, rue de Florence	03 20 33 09 85	N	O
	13-15 ANS	Apprentis cinéastes	Ferme d'en Haut, rue Jules Guesde	03 20 61 01 46	N	N
Hôtel de-Ville	3-11 ANS	Valentin	CAL Valentin, rue Simone Veil	03 20 91 27 98	O	O
Pont de-Bois	3-11 ANS	Bossuet	CAL Bossuet, Place de la Basoche	03 20 05 50 38	N	O
	6-11 ANS	ESUM	Allée de la Frange	03 20 05 13 30	N	N
	11-17 ANS	Pont-de-Bois	place Léon Blum	03 20 05 53 85	N	N
	11-17 ANS	Voltaire	Chemin des vieux arbres	06 66 05 42 52	N	N
Prés	3-11 ANS	Mendès-France	CAL Mendès France, rue du Petit Pont	03 20 47 35 50	O	O
Poste Annapes Résidence	3-6 ANS	Boris-Vian	CAL Boris Vian, rue Corneille	03 20 91 97 87	N	O
	3-11 ANS	Jean-Mermoz	CAL Mermoz, rue des Ormes	03 20 91 44 90	O	O
	11-17 ANS	Dorémi	rue Offenbach	03 20 91 46 48	N	N
Triolo	3-11 ANS	Augustin-Thierry	CAL Augustin Thierry allée de la Tarentelle	03 20 91 28 17	O	O
	3-11 ANS	Toulouse-Lautrec	Ecole Toulouse Lautrec, rue Traversière	07 61 76 54 82	O	O
	3-11 ANS	Tournesol	CAL Tournesol, rue de la Toison d'Or	03 20 91 14 48	N	O

Légendes : CAL ouverts matin et/ou soir : O= oui N= non
Uniquement pour les enfants en élémentaire

Centre Enfance

Centre Jeunesse

Centre thématique

Centre sportif

CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS – AOÛT

QUARTIER	TRANCHE D'ÂGE	CENTRE DE LOISIRS	ADRESSE	CONTACT	CAL Matin	CAL Soir
Ascq	4-6 ANS	Fernand-Debruyne	rue Jean Delattre	03 20 41 38 32	N	N
Sart-Baby-lone	3-11 ANS	Jean-Jaurès	CAL Jean Jaurès, 2 rue des Modélistes	07 62 20 52 98	O	O
	3-11 ANS	La Fontaine	CAL La Fontaine, rue de Babylone	03 20 72 32 66	N	O
	6-11 ANS	Molière	avenue de Paris	06 66 01 73 96	N	N
Cousinerie	3-11 ANS	Calmette	CAL Calmette, rue de la Contrescarpe	03 20 05 04 02	N	O
	3-11 ANS	Carroussel	CAL Carroussel, rue des Comices	03 20 91 92 64	N	O
	3-11 ANS	René-Clair	CAL René Clair, rue Carpeaux	03 20 05 59 04	O	O
Flers-Bourg Château	3-11 ANS	Charlie-Chaplin	CAL Charlie Chaplin, avenue Champollion	03 20 67 22 73	O	O
	3-11 ANS	Paul-Fort	CAL Paul Fort, rue de Florence	03 20 33 09 85	N	O
Hôtel de-Ville	3-11 ANS	Valentin	CAL Valentin, rue Simone Veil	03 20 91 27 98	O	O
	11-17 ANS	Vérin	rue Breughel	03 20 91 41 03	N	N
Pont de-Bois	11-17 ANS	Pont-de-Bois	place Léon Blum	03 20 05 53 85	N	N
	3-6 ANS	Bossuet	CAL Bossuet, Place de la Basoche	03 20 05 50 38	N	O
	6-11 ANS	ESUM	allée de la Frange	03 20 05 13 30	N	N
Prés	3-11 ANS	Mendès-France	CAL Mendès France, rue du Petit Pont	03 20 47 35 50	O	O
Poste Annapes Résidence	3-6 ANS	Boris-Vian	CAL Boris-Vian, rue Corneille	03 20 91 97 87	N	O
	3-11 ANS	Jean-Mermoz	CAL Mermoz, rue des Ormes	03 20 91 44 90	O	O
	11-17 ANS	Dorémi	rue Offenbach	03 20 91 46 48	N	N
Triolo	3-11 ANS	Augustin-Thierry	CAL Augustin Thierry, chemin de la Tarentelle	03 20 91 28 17	O	O
	3-11 ANS	Tournesol	CAL Tournesol, rue de la Toison d'Or	03 20 91 14 48	N	O

Centres de Loisirs Enfance

MATERNELS

3-6
ans

- Nombre de places limité
- Dates :
 - du 10 au 28 juillet
 - du 31 juillet au 25 août
- Horaires :
 - CAL Matin (de 7h à 8h30) : uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir) et uniquement dans certaines structures (en Juillet : Augustin-Thierry, Toulouse-Lautrec, Carrousel, Charlie-Chaplin, Jean-Jaurès, Pierre-Mendès-France, Jean-Mermoz, Valentin / en août : Augustin-Thierry, Charlie-Chaplin, Jean-Jaurès, Pierre-Mendès-France, Jean-Mermoz, René-Clair, Valentin)
 - Journée : de 8h30 à 17h
 - CAL Soir (de 17h à 18h30) : tous les centres sont ouverts en CAL soir, uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir)
- Dossier à remplir auprès de la direction du centre.

Pour garantir un accueil de qualité ainsi que la sécurité des enfants, tous les centres ont des capacités d'accueil et donc un nombre de places limité. Si vous n'obtenez pas de place dans la structure de votre choix, il vous sera proposé, lors de l'inscription en mairie, vers un autre centre.

Rêver, imaginer, créer, jouer, inventer, expérimenter !

Les centres maternels sont des lieux d'éveil, de divertissement, de convivialité et d'apprentissage de la vie collective. Les animateurs favorisent l'épanouissement des enfants, l'autonomie, la socialisation à travers une multitude de jeux et d'activités.

Un objectif commun : permettre la participation de chacun, le dialogue, dans le respect du rythme de l'enfant et de la prise en compte des différences.



- Nombre de places limité
- Dates :
 - du 10 au 28 juillet
 - du 31 juillet au 25 août
- Horaires :
 - CAL Matin (de 7h à 8h30) : uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir) et uniquement dans certaines structures (en Juillet : Augustin-Thierry, Toulouse-Lautrec, Carrousel, Charlie-Chaplin, Jean-Jaurès, Pierre-Mendès-France, Jean-Mermoz, Valentin / en août : Augustin-Thierry, Charlie-Chaplin, Jean-Jaurès, Pierre-Mendès-France, Jean-Mermoz, René-Clair, Valentin)
 - Journée : de 8h30 à 17h
 - CAL Soir (de 17h à 18h30) : tous les centres sont ouverts en CAL soir, uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir)
- Dossier à remplir auprès de la direction du centre.

L'accès aux loisirs et aux vacances pour TOUS

Les centres élémentaires sont l'occasion de s'exprimer, développer sa curiosité, être avec les autres, jouer, se dépenser et faire de nouvelles rencontres !

Les animateurs ont prévu des projets d'animation autour de thèmes variés ainsi que de nombreuses activités au choix à découvrir tout au long de l'été. Jeux, activités sportives et ludiques, excursions, mini-camps, grands jeux, piscine, etc... sont déjà au programme.



- Effectif : 40 places
- Dates : du 10 au 28 juillet, inscription à la semaine
- Lieu : Centre René Clair, rue Carpeaux
- Horaires :
 - Journée : de 8h30 à 17h
 - Possibilité de CAL soir au CAL René Clair (de 17h à 18h30) : uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire en 2022-2023 dont les parents travaillent (dossier de renseignements et attestation d'employeur). Pas de CAL matin
- Restauration obligatoire
- Participation obligatoire au camping du 18 au 21/07
- Avoir un vélo et savoir bien rouler (et sans roulettes)
- Avoir un casque, un sac de change et un sac à dos



Découverte à vélo

Tu veux faire du vélo ? Découvrir des activités et réaliser des ateliers « nature » ? Alors inscris-toi au centre « Nature et déplacement » !

Du 10 au 28 juillet 2023, tu pourras t'amuser avec tes amis ou t'en faire de nouveaux ; te balader à pied, à vélo ou même en roller ; dormir sous tente durant notre camping dans un cadre inhabituel avec un feu de camp que tu allumeras tout seul.

Viens partager des supers moments avec notre équipe de choc. Fais le plein d'énergie avant de venir, tu en auras besoin pour tous les jeux, défis ou expériences que nous t'aurons préparés.

Attention les règles du centre sont très difficiles : tu devras t'amuser, jouer, rire et surtout pédaler !

Guillaume et son équipe t'attendent.
Alors inscris-toi vite !!!

Centres à thèmes

APPRENTIS cinéastes

13-15
ans

- Effectif : 24 places
- Dates : du 10 au 21 juillet
- Lieu : Ferme d'en Haut, rue Jules Guesde
- Horaires : de 9h à 17h

Silence, ça tourne : « Action ! »

Tu rêves de faire du cinéma, d'être actrice ou acteur, réalisatrice ou réalisateur ou encore technicienne ou technicien ?

Tu aimes l'improvisation, faire du théâtre, ou tu aimerais simplement essayer... Viens au centre Apprentis Cinéastes pour participer à la réalisation de courts-métrages et à la mise en scène de sketches dans lesquels l'humour et la bonne humeur seront privilégiés.

Le centre se clôturera par une présentation des films et des sketches sur la scène de la salle de spectacle de la Ferme d'en Haut.

 **INSCRIPTION À LA QUINZAINE
ET RESTAURATION OBLIGATOIRES**

CONTACT

OMJC : 03 28 80 54 22 / video@omjc-info.fr



Centres sportifs • JUILLET

Des vacances sportives pour vos enfants à Villeneuve d'Ascq !

Tout au long de l'été 2023, la ville propose aux enfants et aux jeunes, de 4 à 17 ans, de vivre ensemble des moments sportifs, ludiques et conviviaux. Nos équipes d'animateurs proposeront des initiations, des stages, des sorties pour leur permettre de passer des vacances actives. Faites vos choix...

4-6
ans

Maternelles

- Effectif : 56
- Dates : du 10 au 28 juillet
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Cerdan	Rue des Comices	Cousinerie	03 20 05 47 14

11-17
ans

Pré-ado et Adolescents

- Effectif : 48
- Dates : du 10 au 28 juillet
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Voltaire	Rue des vieux arbres	Hôtel-de-Ville	06 66 05 42 52

Élémentaires

6-11
ans

- Effectif : 72
- Dates : du 10 au 28 juillet
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	SECTEUR	CONTACT
Molière	Avenue de Paris	Babylone	06 66 01 73 96
Debruyne	Rue Jean Delattre	Ascq	03 20 41 38 32
ESUM	Allée de la Frange	Pont-de-Bois	03 20 05 13 30



Centres sportifs • AOÛT

4-6
ans

Maternelles

- Effectif : 56
- Dates : du 31 juillet au 25 août
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Debruyne	Rue Jean Delattre	Ascq	03 20 41 38 32

11-17
ans

Pré-ado et Adolescents

- Effectif : 48
- Dates : du 31 juillet au 25 août
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Vérin	Rue Breughel	Pont-de-Bois	03 20 91 72 78

Élémentaires

6-11
ans

- Effectif : 72
- Dates : du 31 juillet au 25 août
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire

CENTRE	ADRESSE	SECTEUR	CONTACT
Molière	Avenue de Paris	Babylone	06 66 01 73 96
ESUM	Allée de la Frange	Pont-de-Bois	03 20 05 13 30



- Effectif : 48 places
- Dates :
 - du 10 au 28 juillet
 - du 31 juillet au 25 août
- Lieux : 2 accueils (pré-ados et ados) au choix :
 - Pont de Bois : place Léon Blum – 03 20 05 53 85
 - Dorémi : rue Offenbach – 03 20 91 46 48
- Horaires : 8h30 – 17h
- Le matin et le soir, les jeunes sont invités à se rendre sur le lieu d'activité par leurs propres moyens.

Les accueils de loisirs proposés aux 11-17 ans sont, des moments privilégiés pour découvrir et pratiquer des activités sportives et culturelles.

Au programme : création d'un village olympique, VTT, roller, piscine et sports nautiques, théâtre d'impro, jeux en réseaux, séjours sous tente et sorties de loisirs (Laser Game, cinéma...).

Des questions par rapport au fonctionnement des accueils de loisirs ?

Contactez le pôle Jeunesse par téléphone au 03 59 31 60 23, par mail à jeunesse@villeneuveascq.fr, ou rencontrez directement les animateurs dans les lieux d'accueil municipaux aux horaires d'ouverture hors vacances scolaires (mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h et mercredi et samedi de 14h à 19h).



TARIFS DES CENTRES ÉTÉ 2023 • VILLENEUVOIS

Quotients			Tarifs applicables aux familles résidant à Villeneuve d'Ascq*	semaines de 5 jours - du 17 au 21/7 - du 24 au 28/7 - du 31/7 au 4/8 - du 7 au 11/8 - du 21 au 25/8	semaine de 4 jours - du 10 au 13/7 - du 14 au 18/08
Tranche 1	de 0,00 €	à 3 240,99 €	1,00 €	5,00 €	4,00 €
Tranche 2	de 3 241,00 €	à 3 960,99 €	1,20 €	6,00 €	4,80 €
Tranche 3	de 3 961,00 €	à 4 680,99 €	1,40 €	7,00 €	5,60 €
Tranche 4	de 4 681,00 €	à 5 400,99 €	1,60 €	8,00 €	6,40 €
Tranche 5	de 5 401,00 €	à 6 120,99 €	1,80 €	9,00 €	7,20 €
Tranche 6	de 6 121,00 €	à 6 840,99 €	2,00 €	10,00 €	8,00 €
Tranche 7	de 6 841,00 €	à 7 560,99 €	2,20 €	11,00 €	8,80 €
Tranche 8	de 7 561,00 €	à 8 280,99 €	2,40 €	12,00 €	9,60 €
Tranche 9	de 8 281,00 €	à 9 000,99 €	2,60 €	13,00 €	10,40 €
Tranche 10	de 9 001,00 €	à 9 720,99 €	2,80 €	14,00 €	11,20 €
Tranche 11	de 9 721,00 €	à 10 440,99 €	3,00 €	15,00 €	12,00 €
Tranche 12	de 10 441,00 €	à 11 160,99 €	3,20 €	16,00 €	12,80 €
Tranche 13	de 11 161,00 €	à 11 880,99 €	3,39 €	16,95 €	13,56 €
Tranche 14	de 11 881,00 €	à 12 600,99 €	3,58 €	17,90 €	14,32 €
Tranche 15	de 12 601,00 €	à 13 320,99 €	3,77 €	18,85 €	15,08 €
Tranche 16	de 13 321,00 €	à 14 040,99 €	3,96 €	19,80 €	15,84 €
Tranche 17	de 14 041,00 €	à 14 760,99 €	4,15 €	20,75 €	16,60 €
Tranche 18	de 14 761,00 €	à 15 480,99 €	4,34 €	21,70 €	17,36 €
Tranche 19	de 15 481,00 €	à 16 200,99 €	4,48 €	22,40 €	17,92 €
Tranche 20	de 16 201,00 €	à 16 920,99 €	4,62 €	23,10 €	18,48 €
Tranche 21	de 16 921,00 €	à 17 640,99 €	4,76 €	23,80 €	19,04 €
Tranche 22	de 17 641,00 €	à 18 360,99 €	4,90 €	24,50 €	19,60 €
Tranche 23	de 18 361,00 €	à 19 080,99 €	5,04 €	25,20 €	20,16 €
Tranche 24	de 19 081,00 €	à 19 800,99 €	5,18 €	25,90 €	20,72 €
Tranche 25	de 19 801,00 €	à 20 520,99 €	5,32 €	26,60 €	21,28 €
Tranche 26	de 20 521,00 €	à 21 240,99 €	5,46 €	27,30 €	21,84 €
Tranche 27	de 21 241,00 €	à 21 960,99 €	5,60 €	28,00 €	22,40 €
Tranche 28	de 21 961,00 €	à 22 680,99 €	5,74 €	28,70 €	22,96 €
Tranche 29	de 22 681,00 €	à 23 400,99 €	5,88 €	29,40 €	23,52 €
Tranche 30	Plus de 23 400,99 €		6,02 €	30,10 €	24,08 €

*Pour informations, sont considérés comme villeneuvois les 2 membres d'un couple sous le régime de la garde alternée, dès lors que l'un des 2 parents réside à Villeneuve d'Ascq.

La base de calcul du quotient est le revenu fiscal de référence (ligne 25 du dernier avis d'imposition) divisé par le nombre de parts correspondant.

TARIFS DES CENTRES ÉTÉ 2023 • NON-VILLENEUVOIS

		Quotients		Tarifs applicables aux familles ne résidant pas à Villeneuve d'Ascq	semaines de 5 jours - du 17 au 21/7 - du 24 au 28/7 - du 31/7 au 4/8 - du 7 au 11/8 - du 21 au 25/8	semaine de 4 jours - du 10 au 13/7 - du 14 au 18/08
Avec attache*	Tranche 1	de 0,00 €	à 3 240,99 €	1,40 €	7,00 €	5,60 €
	Tranche 2	de 3 241,00 €	à 3 960,99 €	1,90 €	9,50 €	7,60 €
	Tranche 3	de 3 961,00 €	à 4 680,99 €	2,40 €	12,00 €	9,60 €
	Tranche 4	de 4 681,00 €	à 5 400,99 €	2,90 €	14,50 €	11,60 €
	Tranche 5	de 5 401,00 €	à 6 120,99 €	3,40 €	17,00 €	13,60 €
	Tranche 6	de 6 121,00 €	à 6 840,99 €	3,90 €	19,50 €	15,60 €
	Tranche 7	de 6 841,00 €	à 7 560,99 €	4,40 €	22,00 €	17,60 €
	Tranche 8	de 7 561,00 €	à 8 280,99 €	4,90 €	24,50 €	19,60 €
	Tranche 9	de 8 281,00 €	à 9 000,99 €	5,40 €	27,00 €	21,60 €
	Tranche 10	de 9 001,00 €	à 9 720,99 €	5,90 €	29,50 €	23,60 €
	Tranche 11	de 9 721,00 €	à 10 440,99 €	6,40 €	32,00 €	25,60 €
	Tranche 12	de 10 441,00 €	à 11 160,99 €	6,90 €	34,50 €	27,60 €
	Tranche 13	de 11 161,00 €	à 11 880,99 €	7,40 €	37,00 €	29,60 €
	Tranche 14	de 11 881,00 €	à 12 600,99 €	7,90 €	39,50 €	31,60 €
	Tranche 15	de 12 601,00 €	à 13 320,99 €	8,40 €	42,00 €	33,60 €
	Tranche 16	de 13 321,00 €	à 14 040,99 €	8,90 €	44,50 €	35,60 €
	Tranche 17	de 14 041,00 €	à 14 760,99 €	9,30 €	46,50 €	37,20 €
	Tranche 18	de 14 761,00 €	à 15 480,99 €	9,70 €	48,50 €	38,80 €
	Tranche 19	de 15 481,00 €	à 16 200,99 €	10,10 €	50,50 €	40,40 €
	Tranche 20	de 16 201,00 €	à 16 920,99 €	10,50 €	52,50 €	42,00 €
	Tranche 21	de 16 921,00 €	à 17 640,99 €	10,70 €	53,50 €	42,80 €
	Tranche 22	de 17 641,00 €	à 18 360,99 €	10,90 €	54,50 €	43,60 €
	Tranche 23	de 18 361,00 €	à 19 080,99 €	11,10 €	55,50 €	44,40 €
	Tranche 24	de 19 081,00 €	à 19 800,99 €	11,30 €	56,50 €	45,20 €
	Tranche 25	de 19 801,00 €	à 20 520,99 €	11,50 €	57,50 €	46,00 €
	Tranche 26	de 20 521,00 €	à 21 240,99 €	11,70 €	58,50 €	46,80 €
	Tranche 27	de 21 241,00 €	à 21 960,99 €	11,90 €	59,50 €	47,60 €
	Tranche 28	de 21 961,00 €	à 22 680,99 €	12,10 €	60,50 €	48,40 €
	Tranche 29	de 22 681,00 €	à 23 400,99 €	12,30 €	61,50 €	49,20 €
	Tranche 30	Plus de 23 400,99 €		12,50 €	62,50 €	50,00 €
Familles extérieures à Villeneuve d'Ascq sans attache				14,20 €	71,00 €	56,80 €

*Sont considérés comme non-villeneuvois avec attache, les familles qui justifient d'une activité professionnelle à Villeneuve d'Ascq et/ou dont les enfants sont scolarisés à Villeneuve d'Ascq.

La base de calcul du quotient est le revenu fiscal de référence (ligne 25 du dernier avis d'imposition) divisé par le nombre de parts correspondant.



villeneuve-dascq.fr/eteenville
03 20 43 50 50